

Fondation pour la Mémoire de la Shoah

AFFAIRE DREYFUS

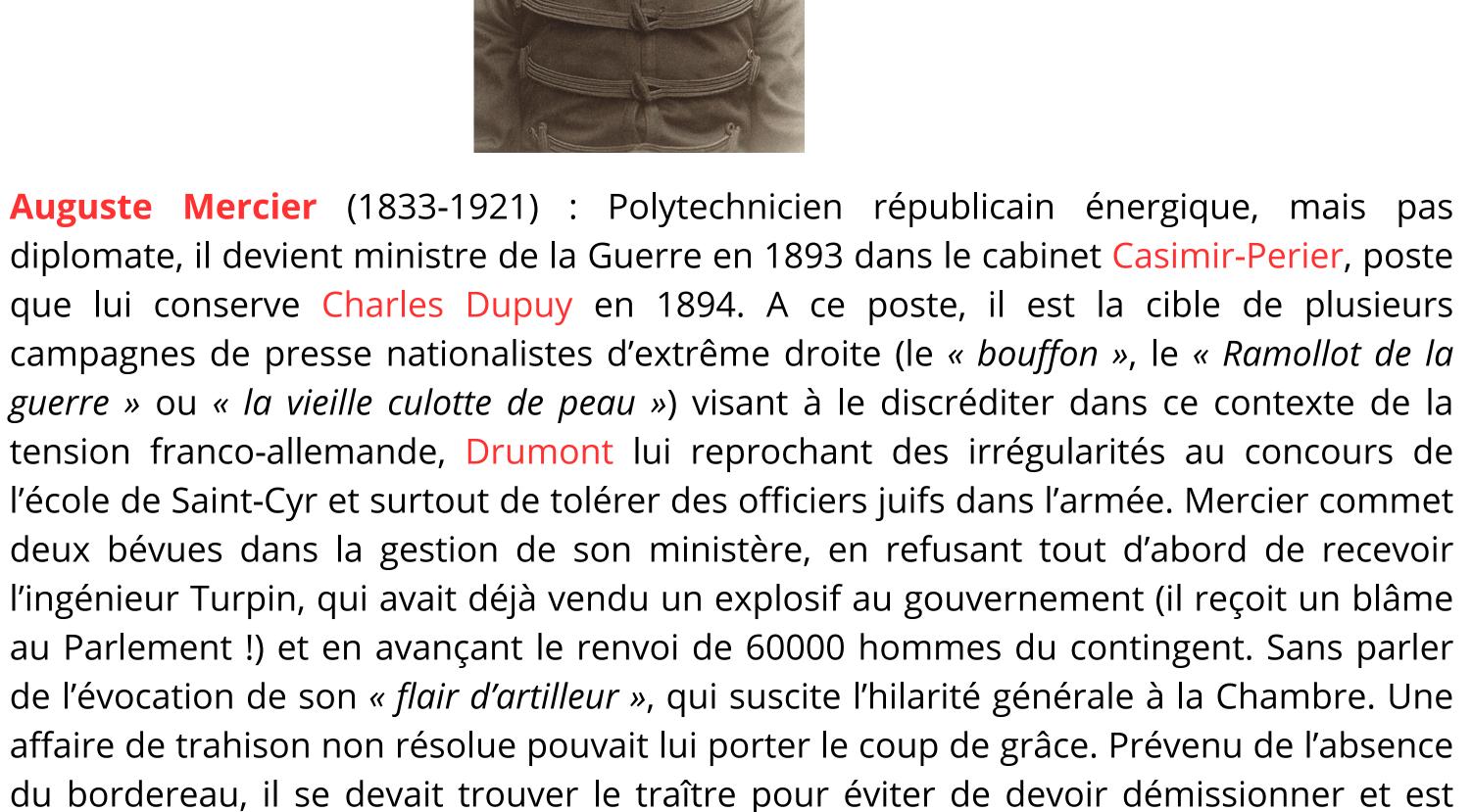


ACTEURS: les antidreyfusards



Les militaires





Dans Le Figaro du 28 novembre 1894, il indique que la culpabilité de Dreyfus est « certaine », sortant de sa neutralité et engageant son avenir politique. Pendant le procès Dreyfus, il s'engage dans la voie de l'illégalité en transmettant, au mépris du contradictoire, un *« dossier secret »* aux juges du conseil de guerre, en privé, à l'insu de la défense. Devenu très populaire dans les milieux conservateurs, il se présente au poste de président de la République suite à la démission de Casimir-Perier et n'obtient piteusement que... trois voix, face à Félix Faure. La Patrie nationaliste y voit la « revanche de Dreyfus ». Avant le procès de Rennes, Mercier, à une manifestation de la Ligue de la patrie française, avait garanti que « la vérité tout entière » serait faite ! « Horriblement laid, d'une laideur sinistre, des yeux glauques à demi recouverts de paupières épaisses, plissées » (Mathieu Dreyfus), fidèle à lui-même, Mercier dépose à la barre et prononce durant 4 h 30 toute une conférence sur l'affaire, tronquant les textes, falsifiant les dates, déclarant que Dreyfus était une « connaissance » des gouvernements allemand et italien et que le bordereau était bien de sa main... Face à l'avocat Labori qui ne le lâche pas, Mercier conclut : « si le moindre doute avait affleuré mon esprit, Messieurs, je serais le premier à vous déclarer et à dire devant vous au capitaine Dreyfus : je me suis trompé de bonne foi ». « Héros du patriotisme » (Léon Daudet) prend sa retraite de l'armée en 1898. Elu sénateur en 1900, il demeure à la Chambre jusqu'en 1920, non sans avoir reçu lors d'une séance

solennelle une « médaille d'or » pour son attitude durant l'Affaire...

convaincu de la culpabilité de Dreyfus dès le premier rapport du général de Boisdeffre.

Le 10 octobre 1894, il met au courant le président Casimir-Perier et le président du

Conseil Charles Dupuy et fait conduire Dreyfus en prison le lendemain, tout en

diligentant une enquête interne. Accusé par La Libre Parole d'étouffer en interne cette

arrestation, il obtient l'ouverture d'une information judiciaire, puis le jugement en



Hubert Joseph Henry (1846-1898): issu d'une famille de cultivateurs, officier sorti de rang aux brillants états de service (il s'évade deux fois en 1870 !), le commandant Henry est affecté au service de renseignement français (« section de statistiques ») de 1877 à 1880 et à partir de 1893. Discipliné et travailleur, il était, malgré sa parfaite ignorance des langues étrangères, très apprécié de son supérieur, le colonel Sandherr. Le 24 septembre 1894, c'est Henry qui reçoit d'un de ses agents à l'ambassade d'Allemagne, Marie Bastian, un *« bordereau »* adressé au colonel de Schwartzkoppen, attaché militaire allemand. Quoique dépourvu d'intérêts stratégiques, ce papier manuscrit signifie qu'un traître officie côté français. Henry alerte l'état-major, qui, après une rapide enquête, arrête le capitaine Dreyfus. Convaincu dès lors de la trahison de ce dernier, ce colosse trapu témoigne contre lui lors de son procès : « il y a, dans la tête d'un officier, des secrets que son képi même doit ignorer ». En novembre 1896, suite à l'interpellation de la Chambre sur l'Affaire, Henry fabrique le « faux Henry » (adressé à Schwarzkoppen et contenant en toutes lettres le nom de Dreyfus) destiné à renforcer l'accusation et le place dans le dossier secret avec l'aval du général Gonse. Nommé remplaçant par intérim à la tête du service de renseignement (1897-98) de Picquart, écarté de Paris, suite à ses révélations sur la culpabilité d'Esterhazy, il est persuadé que le « petit bleu », découvert par Picquart, incriminant, lui, Esterhazy, est un faux destiné à innocenter Dreyfus. Il envoie à Picquart une première lettre de menace et forge en novembre 1897 deux faux télégrammes le discréditant et lui attribuant la fabrication du « petit bleu ». En février 1898, lors du procès Zola, il s'en faut de peu qu'il ne reçoive une gifle de Picquart, offense qui se termine sur le pré entre les deux hommes et par une victoire de Picquart. Utilisé avec succès à la Chambre par Cavaignac, le nouveau ministre de la Guerre, le premier « faux Henry » est dénoncé par Picquart, puis par la presse. Lorsque le faux est découvert au ministère de la Guerre, Henry, interrogé par Cavaignac, avoue (« j'ai agi pour le bien du pays ») et est mis aux arrêts dans la prison militaire du Mont Valérien le 30 août. Mais le lendemain, après avoir vidé une demibouteille de rhum, divagué et écrit une dernière lettre à sa femme Berthe, Henry s'étend sur son lit et se tranche la gorge à 15 h avec un rasoir qu'on avait laissé dans sa chambre, sans doute offensé par l'abandon de ses supérieurs. Sa confession jette définitivement la suspicion sur le procès Dreyfus, entraînant des démissions en chaîne à la tête de l'armée et la révision du procès. Au lendemain de cette mort, Charles Maurras invente l'idée du « faux patriotique » et du sacrifice d'Henry au nom de la défense nationale! Drumont lance en décembre 1898 dans son journal une souscription « pour la veuve et l'orphelin du colonel Henry contre le juif Reinach » (qui accuse Henry d'être complice d'Esterhazy) et recueille plus de 100000 F!



conseil de guerre à huis clos.

Armand du Paty de Clam (1853-1916): fils d'un général, élevé à Saint-Cyr, formé en Afrique, Armand du Paty de Clam, membre du 3e bureau de l'état-major de l'armée, est nommé officiellement par le ministre de la Guerre, Mercier, pour procéder le lendemain à l'arrestation du capitaine Dreyfus. Chargé des fonctions d'officier de police judiciaire, il conduit la première enquête secrète durant les quinze jours suivants, imaginant toutes les formes d'interrogatoire pour amener en vain son prisonnier à avouer un crime qu'il n'avait pourtant pas commis. C'est lui qui rédige le commentaire du dossier secret qui fut communiqué aux juges militaires du premier conseil de guerre jugeant Dreyfus. Il est mêlé aux tentatives d'élimination de Picquart et de collusion avec Esterhazy. A la 4e audience du procès Zola, le 10 février 1898, il se montre ridicule, prétentieux, le monocle à l'œil, la taille cambrée, le verbe cassant, le geste mécanique » (Paléologue), arrivant au pas de l'oie, tondu de frais... et refusant de répondre à la première question! Brièvement arrêté en 1898, il est chassé de l'armée et meurt de ses blessures lors de la Grande Guerre, après une conduite héroïque devant l'ennemi.

Les pamphlétaires



Edouard Drumont (1844-1917): son père, anticlérical, petit fonctionnaire à l'Hôtel de Ville, professe des opinions républicaines avancées, mais est interné alors qu'il a 50 ans à l'asile, atteint de « dépression mélancolique ». Jeté sur le pavé parisien, le jeune homme connaît la misère, dort dans des asiles de nuit et fréquente les bas-fonds de la capitale. Il se réhabilitera socialement en devenant journaliste mais restera toujours hanté par le déclin social de sa famille. La déchéance paternelle pèse lourdement sur la personnalité de Drumont: l'aliénation mentale est assimilée à une tare héréditaire qu'Edouard veut conjurer. Pour lui, le malade, c'est le Juif! Drumont a constamment recours à la métaphore médicale: les Juifs, affirme-t-il, « sont frappés d'aliénation et d'idiotisme, de maladies nerveuses, dans une proportion beaucoup plus forte que les individus de race aryenne ou européenne » (La Libre Parole, 1er mars 1899). En 1886, il publie la France juive, essai d'histoire contemporaine (60000 exemplaires vendus en un an), où il développe les thèmes de la lutte nécessaire contre les Juifs, agents de décomposition de la société via le cosmopolitisme et la pornographie. En 1890, il fonde la Ligue nationale antisémitique française, avec pour devise « la France aux Français » et en 1892, le quotidien La Libre Parole, qui révèle le scandale de Panama. Le journal, qui tire à 260000 exemplaires, se distingue par sa violence de ton et son goût du scandale, dont il fait une durable et lucrative industrie. Chantages, escroqueries, procès et manipulations policières rythment la vie de la rédaction.

Acteur de premier plan de la vie politique française, adepte des duels, il développe dans ses publications l'antisémitisme comme une vision synthétique et lance une campagne sur « les Juifs dans l'armée » visant les officiers juifs d'origine allemande, fourriers d'une trahison permanente de la France. La Libre Parole joue un rôle clé dans l'Affaire Dreyfus, en faisant pression sur Mercier et en révélant au grand public des documents incriminant Dreyfus que l'armée fait opportunément fuiter. Elu député « antijuif » d'Alger en 1898, Drumont se montre cependant incapable de peser sur le jeu parlementaire. Piètre orateur, il se couvre de ridicule dès que son verbe ampoulé retentit à la Chambre. En décembre 1898, La Libre Parole ouvre une souscription pour permettre à la veuve du colonel Henry de poursuivre Joseph Reinach en justice (25000 souscripteurs en 3 mois). Tombant peu à peu dans l'oubli, bien qu'il soit président d'honneur en 1902 du parti national antijuif, Drumont se laisse gagner par un intense découragement, amertume de vaincu teintée de misanthropie. Sa mort en février 1917, à l'heure de l'Union sacrée, passe inaperçue.



Gyp (1849-1932): arrière-petite-nièce de Mirabeau, Sibylle Marie-Antoinette Gabrielle Riquetti de Mirabeau, grandit dans un univers légitimiste qui lui apprend l'escrime, l'équitation et la danse classique. Le 2 décembre 1867, elle épouse le comte Roger de Martel de Janville. Dès 1877, elle publie dans La Revue des deux Mondes. A partir de 1880, elle publie, sous le pseudonyme de Gyp, écrivant toutes les nuits, au total plus de 120 ouvrages et tient un salon prisé des intellectuels de tous bords (Proust, Degas, Barrès, France, Valéry, Forain, Demange). Boulangiste, nationaliste, antisémite, collaboratrice de La Libre Parole de 1899 à 1901, elle imagine qu'avec « *l'anéantissement de la puissance juive, reviendront toutes les gloires, toutes les grandeurs, toutes les beautés disparues de la France* ». En 1902, Gyp rejoint La Tribune française de Jules Guérin, journal qui se décrit ouvertement comme « *antijuif et nationaliste* ».

Le traître



Marie-Charles-Ferdinand Walsin Esterhazy (1847-1923) : descendant d'une lignée noble d'Europe centrale remontant au Moyen Age, il s'attribue indûment le titre de comte. Au cours d'une carrière militaire sans éclat, il atteint le grade de capitaine en 1881. Aventurier, avide de plaisir (femmes – il détestait la sienne, spéculation boursière), mythomane, duelliste acharné (il fut témoin d'un officier juif insulté par Drumont), il détestait l'armée et la France. Systématiquement endetté, il était prêt à tout pour s'en sortir : mensonges, intrigue, vols de bijoux, informations bien senties (il informait le commandant Biot de la Libre Parole). Tuberculeux, il ne dormait guère. C'est en juillet 1894 qu'il entre en contact avec l'attaché militaire allemand Schwarzkoppen et lui propose les renseignements énumérés dans le bordereau. Dénoncé aux autorités militaires par Picquart dès 1896, Esterhazy a déjà été prévenu des soupçons qui pèsent sur lui, mis en non-activité, mais assuré du soutien de l'état-major. A sa demande, le ministre de la Guerre est confiée au général de Pellieux, qui conclut à l'absence de preuves et lui conseille de demander à être jugé en conseil de guerre pour obtenir un acquittement. En décembre 1897, des expertises graphologiques l'innocentent. Le 11 janvier 1898, il est acquitté par le conseil de guerre, suscitant le *J'Accuse… !* de Zola. Il distille alors des révélations rocambolesques au Petit Journal sur le procès, la « femme voilée ». Mais accusé par son propre cousin et arrêté en juillet 1898 pour escroquerie, il est mis en réforme aussitôt après le suicide d'Henry. En fuite à Londres, il est condamné en novembre 1899 à trois ans de prison. Toute cette même année, il reconnaît dans Le Matin avoir été l'auteur du bordereau, mais indique l'avoir rédigé à la demande de ses chefs pour leur fournir la preuve matérielle de la culpabilité de Dreyfus. Vendant désormais ses révélations pour éteindre ses dettes, il meurt sous le nom de Jean de Voilemont.



Le + du Martinews

Oscar Wilde s'est lié à Esterhazy, dont il savait le rôle qu'il avait joué dans la condamnation de Dreyfus. En bon dandy, Wilde partait de l'idée « qu'Esterhazy est bien plus intéressant que Dreyfus qui est innocent« . Esterhazy incarnait, en dehors de toute morale, une position indéfendable et, par conséquent, séduisante.

